

CHRYSO®Lumin P+ Citrine

Particules luminescentes pour béton décoratif

DESCRIPTIF

L'offre **CHRYSO®Lumin P+** est issue de la technologie brevetée LuminTech® de CHRYSO. CHRYSO®Lumin P+ offre plusieurs références de particules luminescentes dont **CHRYSO®Lumin P+ Citrine** pour une couleur ton pierre de jour et jaune la nuit. Les particules **CHRYSO®Lumin P+** ont la propriété d'absorber le rayonnement UV naturel ou artificiel de jour et de le restituer la nuit sous forme d'intensité lumineuse.

CHRYSO®Lumin P+ Citrine avec sa couleur de jour s'intègrent parfaitement aux granulats naturels des bétons et vient sublimer les espaces la nuit.

BÉNÉFICES

- Baliser, démarquer et sécuriser les espaces extérieurs non éclairés
- Création de nouvelles ambiances
- Baliser les zones dans les communes qui rationalisent l'éclairage public
- Confort visuel la nuit
- Simple d'utilisation
- Le cycle absorption / réémission se produit sans usure de la particule
- Technologie et fabrication française
- Production à partir de matière recyclée

DOMAINES D'APPLICATION

- Bétons désactivés
- Bétons bouchardés
- Bétons polis
- Moquettes de pierre
- Aménagements paysagers (paillages)

INFORMATIONS INDICATIVES**Durée de vie**

120 mois

MODE D'EMPLOI**Dosage :**

Dosage recommandé : 250 à 450g/m² en fonction du rendu souhaité.

Des essais préalables sont recommandés pour s'assurer que le rendu est conforme aux attentes.

Ces particules sont disponibles en plusieurs granulométries :

- 2/4
- 4/8
- 8/10
- 10/14

Densité : comprise entre 1,35 et 1,40

Mise en oeuvre :

Positionner les particules sur la surface du béton par cloutage ou dans la couche de parement.

PRÉCAUTIONS

Avant application des particules CHRYSO®Lumin P+ Opale assurez-vous :

- Que la surface sera sous exposition directe aux UV pendant la journée
- Qu'il n'y aura pas de pollution lumineuse la nuit - l'idéal est d'être dans l'obscurité total
- De stocker les particules dans un endroit tempéré

SÉCURITÉ

Avant toute utilisation, consulter la fiche de données de sécurité.